

Votre Communauté de Communes s'engage dans un Programme d'amélioration de l'habitat



Vous êtes propriétaire
vous occupez votre logement ou vous êtes bailleur

Vous pouvez obtenir des **aides financières** et des
conseils personnalisés pour effectuer des travaux !



N'hésitez pas à venir vous renseigner dans le
cadre de **permanences** :

- ◆ 1^{er} jeudi du mois, en mairie du **Fossat**, de 9h30 à 11h30
- ◆ 3^{ème} mercredi du mois, en mairie du **Mas-d'Azil**, de 9h30 à 11h30

**Permanences
d'accueil du public
sans rendez-vous !**

Une équipe de professionnels spécialisés mise à votre disposition par la Communauté de Communes :



Altair

20 promenade du Pradeau

65000 TARBES

Tél : 05 62 93 07 40

altairscop@wanadoo.fr - www.altair-consultants.fr

Partenaires financiers de l'opération :

